



## QUARTIERS DURABLES CITOYENS - PARTICIPATIEVE DUURZAME WIJKEN

# Conseil des quartiers durables citoyens du 25 avril 2017

Compte rendu des échanges et décisions prises par le Conseil des quartiers durables citoyens (CQDC) concernant les demandes de subsides déposées dans le cadre de l'appel à projets « Quartiers durables citoyens 2017 ». Le présent document reprend en synthèse les éléments discutés, les recommandations et les décisions prises par le Conseil pour chaque projet.

## Composition du Conseil

### Membres effectifs :

|                         |                         |
|-------------------------|-------------------------|
| Fabrice Lesceu          | Bruxelles Environnement |
| Felicien Kayinamura     | QDC Cité Modèle         |
| Mayliss François        | Réseau Transition       |
| Julien Cruten           | QDC Broebelair          |
| Vincent Biauce          | QDC Broebelair          |
| Anne France De Staercke | QDC Pinoy               |
| Chris Horton            | QDC Pinoy               |
| Danièle Van Crombrugge  | QDC Prenons le temps    |
| Marceline Bonneau       | Projet « Vilco »        |
| Christophe Horton       | QDC Prenons le temps    |

### Excusée :

|                  |  |
|------------------|--|
| Jolien De Trocht | Cabinet de la Ministre de l'Environnement (représentée par Fabrice Lesceu) |
|------------------|--|

### Membre du Conseil invitée :

|                  |                                |
|------------------|--------------------------------|
| Kathleen De Smet | Accompagnement des QDC - Coach |
|------------------|--------------------------------|

### Observateur :

|                 |   |
|-----------------|---|
| Stéphane Moyson | Université Catholique de Louvain, pour le projet Vilco. |
|-----------------|---|

## Animateur :

Arnaud Bilande, Accompagnement des Quartiers durables citoyens et du budget participatif

## Prise de note

- Marie Duquesne –Accompagnement des Quartiers durables citoyens et du budget participatif
- Alixe Anciaux, Accompagnement des Quartiers durables citoyens et du budget participatif

Le conseil s'est déroulé à « **Maison d'Association/Carrefour 19** », rue du Marteau 19 à 1000 Bruxelles le 25 avril 2017 de 18h30 à 21h45.

## **Modalités en ce qui concerne les prises de décision**

L'ensemble des demandes de subsides ont été lues et analysées par tous les membres du Conseil sur base des critères et priorités établis dans le règlement. Chaque décision a été prise après un échange de points de vue et des arguments de chacun en veillant à tendre vers le consensus. Le Conseil avait le choix entre trois décisions :

- **Le projet est accepté sans condition** : le projet est accepté avec la possibilité d'attirer l'attention sur quelques aspects utiles mais qui ne conditionnent pas l'octroi des subsides.
- **Le projet est accepté sous condition(s)** : le projet est accepté moyennant des modifications qui conditionnent l'octroi des subsides (la révision ou la précision de certains aspects tels que les objectifs, le budget, le planning, les moyens mis en œuvre...). Le coach a alors le mandat d'accompagner le groupe porteur pour intégrer les recommandations et répondre aux conditions en lien avec Bruxelles-Environnement.
- **Le projet est refusé** : le projet est refusé et ne peut pas prétendre aux subsides pour cette phase. Il peut être invité à reformuler le projet et peut le soumettre à l'occasion du prochain appel.

## Rappel des procédures d'engagement des budgets pour les quartiers :

- Une subvention se traduit toujours par un **Arrêté Ministériel** délivré par la Ministre de Tutelle (Madame Céline Fremault).
- Au niveau de Bruxelles Environnement, tout arrêté est accompagné d'une **convention** qui précise certaines dispositions : nature, étendue, points d'attention, durée, postes de dépenses éligibles...
- Le subside n'est formellement octroyé qu'après :
  - Avis de l'Inspecteur des finances
  - Accord du Ministre du budget (le cas échéant)
  - Approbation formelle par le Ministre
  - Engagement au budget de Bruxelles-Environnement.

## Analyse des projets

### **Kelle Kartier**

#### ***Projet 1 / Kelle Kartier***

Budget demandé : 10 909, 65 €

**Budget alloué : 8750 €**

#### **Point de vue global sur le projet**

Le Conseil relève une grande force d'action de ce quartier qui répond à des besoins concrets. Il est intéressant de partir d'initiatives de verdurisation pour recréer du lien social. Il s'agit d'un beau projet pour initier une dynamique de quartier plus large. L'évaluation finale proposée est également fort appréciée.

Cependant, le budget demandé est relativement conséquent par rapport aux actions et projets prévus. Au vu du soutien de la commune annoncé, le Conseil propose que le quartier s'adresse à celle-ci pour la prise en charge d'une partie des coûts.

#### **Décision**

Accepté avec budget modifié.

#### **Explication**

Le projet est accepté mais le Conseil souhaite insister sur certaines lignes du budget qui demandent à être réévaluées avec le coach. Celui-ci propose une série de postes qui pourraient être diminués en visant à réduire le budget total de 20% en concertation avec Bruxelles-Environnement et le quartier.

Postes suggérés :

- Communication : le Conseil a relevé une erreur de calcul dans le budget transmis : 1678,39 euros alors que la somme des dépenses s'élève à 709 euros. Ce poste pourrait être encore diminué en s'appuyant sur des ressources locales pour réaliser les flyers plutôt qu'un graphiste professionnel.
- Frais administratifs : le montant est relativement important pour un projet de cette ampleur et manque de précision quant à son utilisation.
- Les bancs et tables : ces postes pourraient être pris en charge par la commune puisqu'il s'agit généralement de mobilier urbain à la charge des communes.

#### **Remarques et conseils**

- La clé pour la communication et la mobilisation dans les quartiers, c'est le porte-à-porte et les contacts directs. Le Conseil souhaite insister sur la nécessité de ne pas se limiter à une communication via des affiches et des flyers.
- Bacs : possibilité de faire baisser les coûts par la récupération (de palettes par ex.) pour la réalisation de bacs à aromates. Cela permet également de mobiliser les habitants autour de chantiers et toucher de nouvelles personnes.
- Le calendrier de plantation n'est pas optimum (juin-juillet) et demanderait à être adapté pour augmenter les chances de réussite. La plantation d'arbustes et buissons en automne permettrait de diminuer les coûts, notamment via les nombreuses bourses et distribution de plantes (Natagora notamment). D'autre part, cela permettrait d'éviter un travail d'arrosage lourd et coûteux en cas de sécheresse. Le Conseil pointe également la nécessité de s'assurer de l'entretien des arbres fruitiers par une taille appropriée (possibilité de se faire former).
- Le fonctionnement du groupe pose quelques questions :
  - 3 réunions par mois : cela semble difficile à tenir en réalité et risque d'essouffler la dynamique.

- Les sous-groupes constitués semblent fragiles : les habitants intéressés n'ont pas confirmé leur engagement.
- Il serait intéressant de voir également comment renforcer les liens avec les clubs de sports qui occupent le terrain de football.

## Demain Rodebeek

### Point de vue global sur le projet

Le Conseil souligne la belle dynamique participative au sein du projet, le groupe semble solide. Ce projet permet de faciliter les liens entre associations, habitants et institutions. Le projet permet aussi de renforcer la cohésion sociale. Il est cohérent et structuré avec un budget très détaillé. La diversification des moyens budgétaires avec l'appui de la commune est aussi un point fort puisqu'il permet d'assurer une certaine pérennisation du projet. Cependant, la complémentarité entre les deux projets demanderait à être renforcée/travaillée davantage.

### **Projet 1 / Terrain**

Budget demandé : 4 058, 00 €

**Budget alloué : 3 558, 00 €**

#### Décision

Accepté avec budget modifié – Le budget accordé est de : **3 558, 00 €**

#### Explication

- Deux postes du budget sont jugés superflus :
  - Les gants (60 euros) : ceux-ci peuvent être pris en charge par les participants.
  - L'achat d'une débroussailleuse sur Accu (480 euros) : celle-ci peut être louée plutôt qu'achetée puisque le travail de débroussaillage ne doit pas se faire trop souvent si le jardin est bien entretenu.

#### Remarques et conseils

- Privilégier la récupération et le partage du matériel car les frais du potager sont relativement importants comparés à d'autres projets. Cependant, la mise en avant de la durabilité du matériel est appréciée.

### **Projet 2 / Communication et animation**

Budget demandé : 1 944, 00 €

**Budget alloué : 1 444, 00 €**

#### Décision

Accepté avec budget modifié – Le budget accordé est de : **1 444, 00 €**

#### Explication

La démarche pour l'animation d'atelier visant à transmettre l'information est très appréciée.

Deux aspects posent questions dans ce projet :

- Expert en informatique : Le Conseil ne voit pas la pertinence de faire appel à un expert en informatique dans le cadre des QDC. En effet, au-delà de la création du site, la gestion est un aspect important. Le fait de passer par une intervention extérieure limite les possibilités d'assurer une bonne gestion par la suite (mises à jour techniques notamment) et ne permet pas au groupe de s'approprier l'outil. De plus, le Conseil souligne qu'il existe de nombreuses solutions gratuites (blog Wordpress, site « prêt à l'emploi » type Wix...) qui ne demandent pas une intervention d'un expert et pour lesquelles il existe des formations qui permettraient à des personnes de prendre cette tâche en charge.

- Matériel : La location/achat de matériel uniquement destiné à l'organisation d'une fête des voisins dont des mange-debouts, tables et bancs est jugée trop importante au regard de l'événement. Il s'agit avant tout d'organiser une fête visant à mobiliser les voisins. Enfin, ce type de matériel est généralement disponible gratuitement auprès de la commune.

Certains postes pourraient être réaffecté sur du matériel plus durable et solide tels que des tonnelles dont le prix est sous-estimé. Considérant les postes repris ci-dessous, le Conseil décide de réduire le budget de 500 euros en proposant au quartier de revoir ces postes avec le coach.

#### **Remarques et conseils**

- En ce qui concerne le site internet, il est nécessaire de pouvoir anticiper la gestion et être vigilant quant au temps que cela implique et (notamment la rédaction et la mise à jour des articles). Un site demande beaucoup d'entretien, or un blog ou une page Facebook est parfois bien plus réaliste.
- Concernant la fête des voisins, il serait sans doute plus intéressant de privilégier une fête du type « auberge espagnole » afin de diminuer les coûts et favoriser les liens en permettant la participation de chacun dans l'organisation.
- Veiller aussi à privilégier les petits détaillants locaux plutôt que les grandes chaînes du type Brico.

## **Les jardins de la Vignette**

#### **Point de vue global sur le projet**

Projet très cohérent dans l'ensemble : les liens entre les 4 projets sont intéressants et complémentaires. L'implication des habitants, l'intérêt pour la sociocratie, et la communication non-violente sont également des atouts. La cotisation des membres est aussi un point positif car cela permet une implication et un engagement des personnes tout en garantissant un revenu visant à autonomiser la dynamique. Le Conseil souligne la cohésion sociale, les échanges, et une très belle sensibilisation des enfants.

#### ***Projet 1 / Potagers***

Budget demandé : 6 046, 00 €

**Budget alloué : 5 246, 00 €**

#### **Décision**

Accepté avec budget modifié.

#### **Explication**

- Formation sociocratie (300 euros) : des formations gratuites (via le Réseau Transition) ainsi que des interventions via des experts sont déjà comprises dans l'accompagnement. Ce poste n'est pas accepté.
- Analyse de l'eau (1.110 euros) : le Conseil estime qu'il est préférable d'opter pour une augmentation des capacités de récupération d'eau de pluie avant de réaliser des analyses coûteuses. Le Conseil décide donc de réduire ce poste de 500 euros et de réaffecter le montant restant à l'achat de matériel supplémentaire pour la récupération des eaux de pluies. Si cette option s'avère impossible et une analyse de l'eau nécessaire, le quartier pourra toujours faire appel à une expertise dans le cadre de l'accompagnement.

#### **Remarques et conseils**

- Compost : Il est suggéré de faire du lien avec d'autres quartiers durables/compost collectif (Pinoy) situés à proximité car ceux-ci disposent de compost. Le quartier Pinoy peut fournir une partie de celui-ci.
- Concernant l'accessibilité, le Conseil suggère de faire appel à l'ASBL « Passe-murailles » (spécialisée dans l'accessibilité) et de collaborer avec des acteurs ou écoles pour le contact avec les plus jeunes, afin d'être sûr d'atteindre les objectifs souhaités.

- Cotisation : attention à ce que celle-ci ne soit pas un frein pour certaines personnes. Voir pour des tarifs différenciés ou une participation consciente ?
- Panneaux : les panneaux peuvent être commandés via un appel d'offre en commun avec d'autres quartiers durables. Le Conseil propose à ce sujet de lancer un appel aux autres quartiers afin de réduire les coûts et garantir une certaine cohérence avec les panneaux existants dans d'autres quartiers.

### **Projet 2 / Serres**

Budget demandé : 4 387, 00 €

**Budget alloué : 4 387, 00 €**

#### **Décision**

Accepté.

#### **Remarques et conseils**

- Au niveau des serres : le Conseil propose peut-être de commencer par 1 serre au départ pour évaluer les besoins et les capacités à gérer celle-ci collectivement.

### **Projet 3 / Quartier Fleuri**

Budget demandé : 3 596, 00 €

**Budget alloué : 3.596,00 €**

#### **Décision**

Accepté.

#### **Remarques et conseils**

- Partenariat : la teneur du partenariat avec les écoles n'est pas très clair. En quoi va-t-elle consister ?
- Jardinières : Combien de jardinières seront mises place ? Pourquoi prévoir une formation sur la taille, l'entretien et l'utilisation des plantes alors que la compétence existe en interne ?

### **Projet 4 / Ruchers**

Budget demandé : 698, 00 €

**Budget alloué : 698,00 €**

#### **Décision**

Accepté.

#### **Remarques et conseils**

- Le matériel d'exploitation apicole indispensable n'est pas budgétisé. Exemple : enfumoir, lève cadres, vêtements, extracteur et maturateur de miel, sirop et pâte alimentaires en cas d'une production de miel la première année.
- Il y a lieu d'obtenir gratuitement des essaims bien identifiés lors de la division des colonies qui a généralement lieu en mai/juin.
- N'y aurait-il pas risque de surpeuplement d'abeilles et d'insuffisance des ressources pour butiner car l'état des lieux annonce la présence de deux autres apiculteurs dans la rue ? Pour bien apprécier ce risque, il est nécessaire de connaître le nombre de ruches gérées par chaque apiculteur riverain. Néanmoins, la présence d'Acacias permet d'assurer une partie des ressources.
- Il est important de sensibiliser les riverains quant à l'utilisation des pesticides.

## **Comité Chaussée d'Ixelles**

### **Point de vue global sur le projet**

Vu le contexte dans lequel s'inscrit le projet, ce projet est un vrai défi ! Cependant, le projet semble avoir été très bien préparé et réfléchi. Il comporte aussi une belle dynamique d'ouverture qui s'inscrit dans le maillage vert. Bien que le budget soit relativement élevé, celui-ci est justifié et correspond à un réel besoin. Le lien avec les commerçants locaux est également très apprécié.

Enfin, le projet a un potentiel d'impact important au vu de la fréquentation du lieu et pourra bénéficier d'une belle visibilité.

### ***Projet 1 / A l'Assaut des façades***

Budget demandé : 8 467, 00 €

**Budget alloué : 8 467, 00 €**

#### **Décision**

Accepté.

#### **Remarques et conseils**

- Le Conseil attire l'attention sur le fait de prévoir des moments festifs pour toucher et mobiliser davantage de monde.

### ***Projet 2 / Auprès de mon arbre***

Budget demandé : 5 410, 00 €

**Budget alloué : 5 410, 00 €**

#### **Décision**

Accepté

#### **Remarque et conseil**

- Le conseil aurait envie de pousser le projet vers une agriculture urbaine dans les prochaines étapes : culture de plantes comestibles, petits fruitiers...
- Concernant le partenariat avec les écoles, attention aux dates (entre juin et septembre) ! Le concours du plus beau pied d'arbre est une très belle idée qu'il faut arriver à concrétiser.
- Comment sensibiliser des publics autres que les enfants sur les questions de propreté ?

## **Josse and co**

### ***Projet 1 / Josse and co et ses actives-oikos***

Budget demandé : 2 180, 00 €

**Budget alloué : 2 180, 00 €**

#### **Point de vue global sur le projet**

Projet très ambitieux où l'on sent une réelle volonté d'avancer malgré un contexte pas évident autour du parc. Cette persévérance ainsi que la transparence et connaissance du contexte est appréciée. Il s'agit de pouvoir repartir sur de bonnes bases avec le compost notamment. Toutes les activités sont en lien et s'articulent autour d'un projet d'alimentation durable.

#### **Décision**

Accepté.

#### **Remarques et conseils**

- Il est nécessaire d'arriver à ouvrir le portage et élargir la participation afin de répartir les responsabilités. Le projet devrait aider à aller dans ce sens, mais le Conseil suggère aussi de trouver des ressources au sein du quartier afin de pérenniser le projet (associations et commune)
- Le conseil se questionne quant à la gestion du potager : comment est-elle prévue ?
- Le devis pour le graphisme des affiches est élevé, voir si une structure ne propose pas des prix plus intéressants.
- Le Conseil s'interroge quant à l'implication des hommes et des pères de famille dans ce projet. Comment les intégrer davantage dans ce projet ?

## Navez Possible

### Projet 1 / Potagers

Budget demandé : 11 537, 38 €

**Budget alloué : Reporté au prochain conseil**

#### Point de vue global sur le projet

Vu le contexte décrit et la situation du jardin (usage de drogues, squat, dépôts clandestins, pollution...), le Conseil souhaite tout d'abord souligner la détermination affichée du groupe. La reprise en main du terrain par les jardiniers et le dialogue instauré entre les différents acteurs (occupants, institutions communales,...) est très positif. La démarche adoptée suscite également un réel intérêt : partir des faiblesses du terrain -pollution des sols- pour en faire une opportunité. Cette dimension d'expérimentation pourrait servir d'autres quartiers.

Cependant, Bruxelles-Environnement a été informé de la décision de fermeture du site suite à une analyse de sol ayant pour résultat une contamination à l'amiante. Même si la commune est très investie dans le projet et souhaite trouver un autre lieu, les garanties quant à une réalisation du projet sont incertaines et ne permettent pas de prendre une décision au vu des informations communiquées.

#### Décision

Le Conseil remet un accord de principe pour le projet sous réserve de répondre aux conditions suivantes pour le prochain Conseil qui se tiendra au mois d'octobre:

- Apporter suffisamment de garanties quant à l'utilisation possible d'un terrain sans risque pour la santé.

Si lors du prochain conseil, les garanties ne sont pas présentes, la somme prévue pour ce projet sera remise dans le budget global. Il s'agit donc de pouvoir communiquer dès que possible vers Bruxelles-Environnement concernant l'évolution de la situation.

#### Explication

Le Conseil souhaite soutenir ce projet mais il estime qu'il n'est pas transposable ailleurs, notamment de par la dimension d'expérimentation autour de la dépollution spécifique au site. Si le quartier souhaite changer de lieu, il s'agirait de pouvoir redéfinir un budget en fonction de leurs nouvelles réalités. Ce dossier est très encourageant et mérite le soutien des institutions.

Il souhaite donc donner un signal fort en acceptant de reporter la décision tout en approuvant le projet sur le fond.

## Réflexions générales et recommandations

Les membres du Conseil remarquent que c'est surtout le choix des matériaux et la façon de concevoir les projets (auto-construction ou utilisation de sous-traitant et/ou matériel déjà montés) qui fait varier les budgets.

- Il serait intéressant de mettre un outil de bonnes pratiques / astuces à partager entre les différents quartiers lorsqu'une activité est reproduite afin de partager les informations.



- Pour l'installation de mobiliers urbains (bancs, tables,...), ces dépenses peuvent être prises en charges dans certains cas par la commune.
- Favoriser et sensibiliser les quartiers à ne pas acheter dans de grandes surfaces type Brico mais privilégier les plus petits commerces.
- Faire davantage appel à la récupération lors des constructions

Enfin, le Conseil propose de lancer un nouvel achat groupé de panneaux en vue du prochain Conseil car il semble y avoir une réelle demande au sein des quartiers.